L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 27 JUIN 1886.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

Vaches Créoles avec veaux toujours en vente aux "Elevator Stable" coin des rues Pleasant et Tchoupitoulas. 20 juin—1acm

A vendre—Le propriétaire changeant de genre d'affaires, l'épicerie avec buvette, parfaitement située dans le Second District, est bien achalandée. S'adresser à B. Lacoste, 117 Decatur. 16juin—2acm.

Tombes à vendre—Nouveau cimetière St-Louis, à $250 en plus.
MM. KURSHEEDT & BIENVENU,
30mai—2m 114 rue du Camp.

A LOUER.

A louer, 2me étage, maison 59 Royale, près Bienville. S'adresser 266 Chartres.
23 juin—7t

A louer—Une résidence élégante à deux étages, onze chambres, grande cour et jardin, entrée pour une voiture, 285 rue Dumaine. S'adresser à l'épicerie du coin.
23 mai—

NOUVEAU STOCK.
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras et Turcomans
RIDEAUX PORTIERES ET TITRINES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Ameublements de Fenêtres. 1an

FERMETURE DE MAGASIN
Pour Cause de Retraite des Affaires.
B. & W. CRONER,
Annoncent en vente tout leur fonds de marchandises NEUVES & à des prix deux au dessous des prix de revient ; et le fonds se compose des articles les plus nouveaux en
TISSUS,
Lingerie de dessous pour dames et demoiselles, Costumes d'enfants, Tapis, Nattes, Stores de fenêtres,
Toiles cirées, etc., etc.
La vente commencera Lundi, 17 mai, et continuera jusqu'à l'expiration du bail du magasin, en Septembre.
N. B.—Les acheteurs doivent s'empresser de faire leurs emplettes à ils veulent avoir les premiers choix.
141 rue du Canal,
Coin de la rue Bourbon, bâtiss Touro.
20 juin—2m.

ELKIN & CIE,
100...RUE DU CANAL...100
Nouvelle Importation de JOINTLESS, DAMASK ET NATTES DE CHINE,
Qualité Supérieure.
Toiles Cirées,
Cortiones Anglaises, Stores,
RIDEAUX
De Madras, de Crète et de Dentelles.
Body Bruxelles, Tapisserie Bruxelles, 3 plis et Ingrain.
TAPIS
A Prix Réduits.
18avril—1an

LA MAISON
Ancienne établie de
Louis Grunewald,
127 rue du Canal, et de 18 à 22 rue Baronne.

Annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes ; et, avec l'espoir d'un beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment tous les genres favorés de pianos renommés dans le monde entier. STEINWAY, PLEYEL, KNABE, HEIR, SOHMER, PISCHER, PEASE et les nombreuses marques telles que CLOUGH & WARREN, SCHONINGER. Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement. Idem de faire place pour les nouveaux pianos attendus.
MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques.
CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs ; cela ous sera avantageux.
Louis Grunewald,
127 rue Canal, et de 18 à 22 rue Baronne, N.O.
1er oct 85—1an

BASILE BARES,
84 Rue Royale, N.O.
Facteur et accordeur de Pianos, et réparations en générale de Pianos et Orgues
ANNONCE à sa nombreuse clientèle et aux Pianistes qu'il vient de recevoir de la maison Muller de Paris des feutres, des peaux, des draps, des leviers, des vis, des pédales, ressorts en acier et métalliques de W. Smith & Son, de Warrington Angleterre. Le ordres de la ville et de la campagne seront promptement remplis dans le plus bref délai.
Souffrant des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le sablage en fer Breveté et médaillé pour la tenue de l'accord.
8 nov—1an

Rédaction—Corrections—Traductions.
Une longue et terrible maladie, ayant pour principale conséquence la perte de mes forces physiques je ne suis plus apte qu'à des travaux sédentaires de plume. Les travaux pour lesquels mes facultés intellectuelles ne sont pas le moins du monde diminuées...
J'annonce donc ici que, n'ayant plus la force d'exercer ma profession, je suis disposé à me charger de rédactions françaises de toute espèce, de corrections quelconques, et aussi de traductions d'anglais en français.
Dr. C. TESTUT.
Rue St. Louis, No 76, ou à l'imprimerie rue de Chartres, No 66. 25 mai—

Compagnies d'Assurances
LIVERPOOL and LONDON and GLOBE
Sur aux coin des rues Gravier et Carondelet.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
J. F. SCHRODER, président.
NEWTON BUCKNER, A. DELVAILLE, RODOLPH WOESTE.
Cette Compagnie a été fondée en 1836 ; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.
L'exposé de la succursale aux Etats Unis, le 30 juin 1882, est comme suit :

Actif.....	$4,407,800 24
Passif.....	2,870,383 44
Surplus.....	$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement solliciés. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, nettant ainsi la Compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.
HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant secrétaire résident.
V. LOW, député assistant secrétaire résident.
12nov. 85—1an—Vdf.

INSTITUTION OURTO.
Externat, Demi-Pensionnat et Externat,
Place St Philippe et Prytanée.
Les cours de Français et d'Anglais comprennent tous les branches d'enseignements exigés par concours des professeurs expérimentés.
La classe de sténographie et de tenue des livres, sous la direction de monsieur Ourto et une classe de travaux d'aiguille et travaux d'agréments tels que broderie en laine, en paillon, en cire sont offerts aux élèves du sexe.
Les cours d'Espagnol et d'Allemand seront ouverts à la demande.
17 juin—1an

L.A.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE G.,
DE LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu à la
Nlle-Orléans, Lne.,
MARDI, 13 JUILLET 1886.

Migraines—Maux de Tête
GUARANA
de GRIMAULT & Cie Paris. Paris
Un seul paquet de cette poudre végétale et naturelle, délayée dans un peu d'eau sucrée, suffit pour faire disparaître les maux de tête, migraines ou névralgies les plus violents. Son action tonique lui donne une efficacité incontestable contre les coliques.
Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne.

PATE & SIROP
DE SÈVE DE PIN MARITIME
de LAGASSE, Pharmacien à Bordeaux.
Les personnes faibles de poitrine et les atteintes de: Toux — Rhumes — Grippes Catarrhes — Bronchites Enrouements Extinction de voix — Asthme sont certaines de trouver un soulagement rapide et guérison dans l'emploi des principes balsamiques du pin maritime concentrés dans le sirop et la Pâte de Sève de Pin maritime de Lagasse.
Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

Le Renovateur des Cheveux
DE HALL,
VÉGÉTAL SICILIEN.
(Hall's Hair Renewer.)
A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris et ternis, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge. De nombreuses imitations ont suivi, mais aucune ne possède les éléments réputés pour la conservation de la chevelure et du cuir chevelu. Le RÉNOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL a constamment grandi dans l'estime publique, et sa renommée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.
Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause : "Il tient ce qu'il promet."
Les propriétaires du RÉNOVATEUR ont été souvent surpris de recevoir des commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.
Le RÉNOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'apparence personnelle.
Il nettoie le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les humeurs, la fièvre, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la calvitie n'est plus à craindre. Il stimule l'action des glandes affaiblies, et les met à même de produire une nouvelle croissance.
Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.
(Buckingham's Whisker Dye.)
La Teinture de Buckingham pour les Favoris
Change à volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparaît pas en se lavant. La préparation étant simple en l'appliquo facilement.
PRÉPARÉS PAR
R. P. Hall & Co., Nashua, N. H.
Chez tous les marchands de Médecines.

GROS LOT
$75.000
1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.
Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M.,
— A —
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,.....	25,000
1 Lot de	10,000,.....	10,000
2 Lots de	6,000,.....	12,000
5 Lots de	2,000,.....	10,000
10 Lots de	1,000,.....	10,000
20 Lots de	500,.....	10,000
100 Lots de	200,.....	20,000
300 Lots de	100,.....	30,000
500 Lots de	50,.....	25,000
1,000 Lots de	25,.....	25,000
1,967 Lots se montant à		$265,500

PRIX D'APPROXIMATION.

9 Lots d'approximation de	$750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit.....	6,750
9 Lots d'approximation de	$500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit.....	4,500
9 Lots d'approximation de	$250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit.....	2,250

CERTIFICAT.
Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, s'en donnons l'assurance, sont leur avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tous les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.
G. T. Beauregard
J. A. Early
Billet entier, $5 ; Fractions—Cinquièmes en proportion.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE
loterie de l'Etat de la Louisiane.
Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.
IMPORTANT.
Remises par Postal Notes, Express Money Order, chèque de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais.
Adresser :
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O.
Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à New Orleans National Bank, New Orleans, La.

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans.
No 104, RUE DU CANAL.
Trente-deuxième Etat Annuel.
LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte :

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1886, y compris les primes non échues de l'année précédente	
Sur les risques d'incendie.....	$214,703 96
Sur les risques maritimes.....	10,987 55
Sur les risques de rivières.....	10,340 68
Primes totales.....	$236,032 19
Moins primes non échues.....	55,850 00
Primes nettes acquises au 31 mai 1886.....	$170,382 19
PERTES PAYÉES:	
Sur les risques d'incendie.....	$88,584 58
Sur les risques maritimes.....	1,567 98
Sur les risques de rivières.....	1,489 79
Taxes et dépenses, non imputées.....	16,457 51
Réassurances et primes remboursées.....	14,995 43
	$123,095 29
Profits.....	$47,286 90

La Compagnie a l'actif suivant :

Propriétés foncières.....	$252,798 43
Actions de Banques et de Chemins de fer, et actions.....	52,270 75
Billets garantis par hypothèques et nantissements.....	129,032 88
Billets à recevoir.....	56,259 41
Primes en collection.....	24,306 56
Actions d'Assurances.....	800 00
Jugements sur billets hypothécaires.....	4,335 00
Comptant.....	38,733 33
	$547,536 36

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et correcte copie des livres de la Compagnie.
G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. }
Fait sous serment pardevant moi, le 14 juin 1886.
JAMES FAHEY, Notaire.
Deux dividendes—intérêt de 2 1/2 pour cent chacun ont été payés aux actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1886.
DIRECTEURS :
D. A. Chaffraix, Aristide Hopkins, Jos A. Shakspeare, Jno B. Lallande, M. W. Smith, Paul Fourchy, W. R. Bolinger, D. Dufaijo, Paul Capdevielle, Alden McLellan, C. Bassetti.
17 juin—1 mois

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Chas. Laditte et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 17,889—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 juillet 1886, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir :

1° Un terrain et maison de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes, avantages et appartenances, situé dans le quatrième district de cette ville, carré d'île bornée par les rues Gravier, Tonnelier, Magazine et Philippe, et désignés par les Nos Un, Deux et Trois, sur un plan de Jas. Gibson, levé, sous la date du 23 mai 1851, et déposé pour que l'on s'y réfère, au bureau de A. Duncan, alors notaire en cette ville. Le dit terrain contenant huitaines aux arpents, et un pied américain, mesurant chacun trente pieds six pouces de façade rue Magazine, sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, s'étendant jusqu'à une allée arrière, le terrain étant formant le coin des rues Magazine et Philippe.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 juin—9,16,23,30—7,10 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jas. P. Guinault vs. O. J. Forstall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 17,966—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 16 juillet, 1886, à midi, des propriétés décrites ci-dessous, à savoir :

1° Un terrain indivis d'un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Gravier, Tonnelier, Magazine et Philippe, mesurant soixante-trois pieds dix pouces et cinq lignes de façade à la rue Gravier, sur cent cinquante deux pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Un sixième indivis d'un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Gravier, Tonnelier, Magazine et Philippe, mesurant vingt pieds de façade rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans la rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 27 juillet 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro quinze, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Coliseum, Sixième et Washington, sur le plan original du faubourg Livaudais, déposé en l'étude de G. R. Springer, ancien notaire en cette ville ; le dit lot mesure cinquante pieds de face à la rue Chesnut, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds trois pouces, entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur de Nicholas Vigouard, conformément à un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 10 mars 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 mai—29—juin 5,12,19,26,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Walter Pugh vs. Mme Mary Anne Wright, veuve d'Abraham Levy, et autres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,088—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 juillet 1886, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir :

1° Un terrain en moreau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, profits et privilèges y appartenant, situé dans le quatrième district de cette ville, carré d'île bornée par les rues Magazine, Gravier, Tonnelier et Philippe, et désignés par les Nos Un, Deux et Trois, sur un plan de Jas. Gibson, levé, sous la date du 23 mai 1851, et déposé pour que l'on s'y réfère, au bureau de A. Duncan, alors notaire en cette ville. Le dit terrain contenant huitaines aux arpents, et un pied américain, mesurant chacun trente pieds six pouces de façade rue Magazine, sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, s'étendant jusqu'à une allée arrière, le terrain étant formant le coin des rues Magazine et Philippe.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9 juin—9,16,23,30—7,10 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de J. Dickson Bruns.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,032—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 27 juillet 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro quinze, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Coliseum, Sixième et Washington, sur le plan original du faubourg Livaudais, déposé en l'étude de G. R. Springer, ancien notaire en cette ville ; le dit lot mesure cinquante pieds de face à la rue Chesnut, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds trois pouces, entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur de Nicholas Vigouard, conformément à un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 10 mars 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 juin—2 9 16 23 27 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'un terrain de valeur avec les bâtisses et améliorations, etc, sur la rue Canal, entre la rue Rochelaye et Dorgenois, Premier District.

William E. Uniacke vs Edward de Lanzac.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,401—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 juillet 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Rochelaye, Lafayette et Dorgenois, désigné comme lot numéro deux sur un plan fait par A. D'Hémecourt, voyer, le 16 juillet 1853 et déposé en l'étude de F. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, le 10 octobre 1853, le dit lot mesure vingt-sept pieds huit pouces de face à la rue Canal sur une profondeur de cent cinq pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que le dit défendeur a acquis de Wm E. Uniacke, conformément à un acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 20me jour d'avril 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 juin—23,27,2 juil.

Veuve P. Pavia vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 17,429—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 juillet 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Rochelaye, Lafayette et Dorgenois, désigné comme lot numéro deux sur un plan fait par A. D'Hémecourt, voyer, le 16 juillet 1853 et déposé en l'étude de F. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, le 10 octobre 1853, le dit lot mesure vingt-sept pieds huit pouces de face à la rue Canal sur une profondeur de cent cinq pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que le dit défendeur a acquis de Wm E. Uniacke, conformément à un acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 20me jour d'avril 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 juin—9,16,23,30—7,10 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'un lot de terre de valeur avec bâtisses, connu comme le No 180 rue Girod.

Edward Toby vs Henrietta Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 17,648—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 30 juin 1886 à midi, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, connu sous l'îlet borné par les rues Girod, Carondelet, St Charles et Julie, désigné par le numéro 5, sur un plan fait par Joseph Pilie, date le 4 septembre 1835 et déposé au bureau de T. Seghers, ex-notaire en cette ville, le 27 janvier 1836 le dit lot mesurant, environ vingt-cinq pieds de façade à la rue Girod sur cent deux pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, compris notamment le local No 180 rue Girod, tout les droits y attachés et avantages y appartenant.

Etant la même propriété que feu John Davidson a acheté avec d'autres propriétés de Wm M. Pinckard, d'après un acte passé pardevant D. H. Richards, ex-notaire en cette ville, à la date du 1er décembre 1860. Et la défenderesse ci-dessus mentionnée a acquis la même propriété : moitié en vertu d'un testament olographe en date du 1 mai 1882 et signé le 28 mars 1882 par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans la succession de John Davidson No 5401 du dossier de la dite Cour, decrétant la dite défenderesse la propriétaire et comme telle, la nommant exécutrice de toutes les propriétés foncières, personnelles et diverses parmi sant son l'inventaire de sa succession, lequel jugement est définitivement passé en force de chose jugée suivant les lois 117, folio 172 et une moitié comme veuve survivante en communauté du défunt.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 mai—29—juin 5,12,19,26,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Hélène Fortier et al vs Mme Henrietta Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 17,307—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 30 juin 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

1° Un terrain en moreau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, carré d'île bornée par les rues Magazine, Gravier, Tonnelier et Philippe, et désignés par les Nos Un, Deux et Trois, sur un plan de Jas. Gibson, levé, sous la date du 23 mai 1851, et déposé pour que l'on s'y réfère, au bureau de A. Duncan, alors notaire en cette ville. Le dit terrain contenant huitaines aux arpents, et un pied américain, mesurant chacun trente pieds six pouces de façade rue Magazine, sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, s'étendant jusqu'à une allée arrière, le terrain étant formant le coin des rues Magazine et Philippe.

2° Trois terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que les droits et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, carré d'île bornée par les rues Camp, Première, Magazine et Philippe, et désignés par les Nos Un, Deux et Trois, sur un plan de Jas. Gibson, levé, sous la date du 23 mai 1851, et déposé pour que l'on s'y réfère, au bureau de A. Duncan, alors notaire en cette ville. Les dits terrains contenant huitaines aux arpents, et un pied américain, mesurant chacun trente pieds six pouces de façade rue Magazine, sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, s'étendant jusqu'à une allée arrière, le terrain étant formant le coin des rues Magazine et Philippe.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 juin—9,16,23,30—7,10 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry W. Stork

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—Nos. 16,867—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles W. Stork, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
26 juin—26,30—4 juil

Succession de Christine Ullmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 17,572—Division B—Attendu que John Blank a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres testamentaires testamentaires de la succession de feue Christine Ullmann, décédée, avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
25 juin—25,30—4 juil.

Succession de A. W. Rubenack et femme, consolidée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,050—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Walter L. Saxon, syndic dans ladite affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
23 juin—23,27,2 juil.

Succession de Felix Piff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,626—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Adam Rafenack, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
25 juin—25,30 juil 4

Succession de Léopold Bodenheimer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,761—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Miss Voinx, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
22 juin—22,26—1er juil

Charles Mooney vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 14,877—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de Charles Mooney et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Duffy, Shérif Civil, syndic en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
22 juin—22,26—juil

Succession de Christine Ullmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,572—Division B—Attendu que John Blank a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres testamentaires de la succession de feue Christine Ullmann, décédée, avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
25 juin—25,30—4 juil.

Vente par le Shérif d'un terrain de valeur, avec bâtisses et améliorations consistant en un magasin en briques à trois étages, No 148 rue Tchoupitoulas, avec une cuisine qui briques à deux étages.

Helena E. Fortier et al vs Mme Henrietta Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 17,307—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 30 juin 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

1° Un terrain en moreau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, carré d'île bornée par les rues Magazine, Gravier, Tonnelier et Philippe, et désignés par les Nos Un, Deux et Trois, sur un plan de Jas. Gibson, levé, sous la date du 23 mai 1851, et déposé pour que l'on s'y réfère, au bureau de A. Duncan, alors notaire en cette ville. Le dit terrain contenant huitaines aux arpents, et un pied américain, mesurant chacun trente pieds six pouces de façade rue Magazine, sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, s'étendant jusqu'à une allée arrière, le terrain étant formant le coin des rues Magazine et Philippe.

2° Trois terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que les droits et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, carré d'île bornée par les rues Camp, Première, Magazine et Philippe, et désignés par les Nos Un, Deux et Trois, sur un plan de Jas. Gibson, levé, sous la date du 23 mai 1851, et déposé pour que l'on s'y réfère, au bureau de A. Duncan, alors notaire en cette ville. Les dits terrains contenant huitaines aux arpents, et un pied américain, mesurant chacun trente pieds six pouces de façade rue Magazine, sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, s'étendant jusqu'à une allée arrière, le terrain étant formant le coin des rues Magazine et Philippe.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 mai—29—juin 5,12,19,26,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Lydia Leonard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,228—Division B—Attendu que F. S. Wiltz Jr.,